



Munich Personal RePEc Archive

Profile and Perceptions of Poverty in the Republic of Congo in 2005

Backiny-Yetna, Prospere and Wodon, Quentin

World Bank

September 2009

Online at <https://mpa.ub.uni-muenchen.de/27752/>

MPRA Paper No. 27752, posted 29 Dec 2010 13:13 UTC

Profil et perceptions de la pauvreté en République du Congo en 2005

Prosper Backiny-Yetna et Quentin Wodon¹

Résumé

Ce papier présente le profil et les déterminants ou corrélats de la pauvreté au Congo grâce aux données de la première enquête congolaise auprès des ménages réalisée en 2005. Il apparaît que malgré des potentialités et des ressources importantes, la pauvreté affecte encore plus de la moitié de la population notamment en milieu semi-urbain et en milieu rural. Les sous-groupes les plus touchés sont les paysans et les ménages dont le chef a un faible niveau d'instruction. L'étude comprend aussi une analyse des perceptions de la pauvreté des ménages et de leurs priorités. Des simulations simples sont réalisées pour suggérer comment une croissance plus rapide permettrait éventuellement de réduire la pauvreté dans le futur. Enfin, l'étude comprend une analyse des déterminants ou corrélats de la pauvreté.

Mots-clé : Pauvreté, République du Congo

Classification : I32

¹ Ce travail a été organisé dans le cadre d'un rapport sur la pauvreté réalisé par la Banque Mondiale. Les analyses et opinions émises sont celles des auteurs et n'engagent cependant pas la Banque Mondiale, ses Directeurs Exécutifs ou les pays qu'ils représentent.

1. Introduction

La République du Congo couvre une superficie de 342.200 km² carrés avec une population de 3,8 millions d'habitants, et il dispose d'un accès direct à la mer avec le port de Pointe-Noire. Le Congo est le cinquième pays africain producteur de pétrole et dispose d'autres ressources naturelles notamment le bois (55% du territoire est couvert de forêts tropicales), le manganèse, le gaz naturel, etc. De plus, la géographie et le climat du pays offrent de bonnes opportunités pour la pratique de l'agriculture.

Les conflits qui ont secoué le Congo en 1993, 1997, 1998 et 1999 ont été accompagnés de destructions massives des infrastructures économiques et sociales et ont eu un impact important sur l'économie et les conditions de vie des populations. Entre 1997 et 1999 un congolais sur trois était déplacé et près de 70% d'entre eux avaient perdu une partie importante de leurs biens. La situation politique s'est stabilisée depuis la fin des hostilités en l'an 2000, une nouvelle constitution adoptée en 2002 et des élections ont suivi. Le retour de la sécurité a vu le redémarrage des activités économiques et des services sociaux de base (écoles, centres de santé, etc.). De nombreux déplacés sont retournés dans leur régions d'origine ou se sont installés dans les villes.

Cependant, malgré des ressources pétrolières importantes et ce retour à une situation politique stable, une grande partie de la population demeure en état de dénuement. En 2005, le revenu moyen par habitant était estimé à 147.853 FCFA, alors que ce niveau était de 165.100 FCFA en 1990. Le pays a connu une baisse quasi continue de son niveau de PIB par tête entre 1990 et 1999, avant de rebondir et de se stabiliser depuis (avec une augmentation récente suite à la flambée des prix du pétrole, voir le tableau 1).

Tableau 1. Croissance économique, 1990-05 et 2006-08

	1990-94	1995-99	2000-04	2005	2006-08
Croissance, investissement et épargne					
Revenu national par tête (<i>méthode Atlas; US\$</i>)	844	472	620	950	1,127
Croissance du PIB réelle (%)	-0.1	1.7	4.2	12.8	5.3
Pétrole	3.8	9.1	-3.3	12.8	2.8
Hors Pétrole	-1.7	-2.8	9.6	5.5	6.5
Inflation (indice des Prix à la Consommation) (%)	9.0	7.4	1.9	2.5	2.3

Source: Banque Mondiale, ISN (2006)

Par ailleurs, en 2006, le pays se situait au 140ème rang (sur 177 pays) du classement établi par le PNUD en fonction de l'Indice de Développement Humain ; du fait notamment de faibles performances dans le domaine de la santé. Selon l'Enquête Démographie et de Santé (EDS) de 2005, le taux de mortalité infanto-juvénile était de 117 pour mille et le taux de mortalité maternelle de 781 pour 100 000 naissances vivantes, ce qui en fait l'un des plus élevés en Afrique. L'espérance de vie à la naissance n'est que de 52 ans.

L'objectif de cette étude est de fournir un profil et une analyse des corrélats ou déterminants de la pauvreté au Congo². La prochaine section présente la méthodologie de mesure de la pauvreté utilisée dans cette étude ainsi que les sources de données. Afin de mieux identifier les pauvres et donc de contribuer à leur ciblage dans les politiques publiques, la section trois traite du profil et des déterminants de la pauvreté en 2006. La section quatre conclut.

² Peu d'études ont été réalisées et publiées sur la pauvreté et la croissance économique en République du Congo. Parmi les rares études disponibles sur la croissance et les politiques publiques, on peut citer Bhattacharya et Ghura (2006) et Leigh et al. (2007). Sur la pauvreté, l'emploi et les aspects sociaux, on peut consulter Nguuari (2005), Notten (2008) et Whitehouse (2009).

2. Méthodologie

Les comparaisons de la pauvreté nécessitent de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être ; un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un niveau de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre ; et des indicateurs de mesure de la pauvreté. Dans la pratique, les choix techniques que l'on effectue dépendent de la nature des données et de leur qualité. Cette section explicite en détail les choix qui ont été effectués. Elle présente notamment les raisons qui ont conduit à construire un nouvel indicateur de bien-être alors qu'un premier travail avait été fait.

2.1. Indicateur de bien-être

Pour l'analyse de la pauvreté monétaire, on a le choix entre le revenu et la consommation. Cette dernière variable est généralement préférée à la première pour deux raisons : d'abord elle est mieux saisie dans les enquêtes et ensuite elle permet de mieux cerner le bien-être du ménage, entre autres parce qu'elle est moins sujette aux variations exogènes que le revenu (Deaton, 2002). La consommation est donc utilisée pour construire l'indicateur de bien-être.

Les données sont issues de l'enquête congolaise auprès des ménages (ECOM) réalisée en 2005 par le Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE)³. Cette opération porte sur 5002⁴ ménages au niveau national dont 1165 à Brazzaville la capitale, 999 à Pointe-Noire la deuxième ville, 995 pour l'ensemble des autres villes (communes), 918 en milieu semi-urbain et 1069 en milieu rural. L'objectif de l'enquête est de fournir les informations nécessaires à l'évaluation de la pauvreté afin de finaliser le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP). Deux questionnaires sont utilisés. Le premier, de type QUIBB (questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être)⁵, couvre la composition des ménages, l'éducation, la santé, l'emploi, les caractéristiques du logement, le patrimoine des ménages et la pauvreté subjective. Le second questionnaire porte principalement sur les dépenses de consommation, l'autoconsommation et les revenus du ménage. Le mode de relevé des dépenses s'est avéré être déterminant pour la qualité des résultats. Les dépenses de consommation non alimentaires ont été relevées en une seule fois en rétrospective sur 3, 6 ou 12 mois selon la fréquence qui a été anticipée pour chaque rubrique. En revanche, les dépenses alimentaires ont été relevées au cours de 15 jours pendant 5 visites, une tous les trois jours. Plusieurs questions étaient posées pour affiner l'estimation annuelle de la dépense dont notamment le code de l'item concerné, le montant de la dépense y afférente et la fréquence de renouvellement du produit. Cette dernière question conduisait par exemple à dire que tel produit est généralement acheté 3 fois par semaine.

Un premier agrégat de bien-être a été construit préalablement à cette étude (CNSEE, 2006). Cet agrégat comprend les dépenses (alimentaires et non alimentaires), l'autoconsommation, les transferts en nature reçus des autres ménages et le loyer imputé pour les ménages non locataires des logements qu'ils occupent. Cet agrégat présente une seule limite ; il inclut les biens durables acquis dans l'année à leur valeur d'acquisition et non la valeur d'usage du stock de l'ensemble des biens du ménage. Néanmoins la part de ces biens dans la consommation finale des ménages est trop faible pour influencer sur la qualité des résultats et l'agrégat aurait pu être utilisé. Mais les résultats publiés ne sont pas du tout cohérents. Ces

³ Depuis 2009, le CNSEE est devenu Institut National de la Statistique, un établissement public à caractère administratif.

⁴ La taille de l'échantillon était de 5256 ménages à l'origine. A la fin, 110 ménages n'ont pas répondu à l'enquête et 144 autres ont été supprimés du fichier d'analyse lors de l'apurement des données pour réponse partielle ou d'autres problèmes de qualité.

⁵ Le QUIBB est une enquête légère développée par la Banque mondiale pour le calcul des indicateurs de base (éducation, santé, marché du travail, santé, etc.) des conditions de vie des ménages.

travaux ont abouti à un taux de pauvreté de 50.1% au Congo. L'incidence de la pauvreté est de 53.4% à Brazzaville, 32.2% à Pointe-Noire, 51.2% dans les autres communes, 59.5% en milieu semi-urbain et 57.7% en milieu rural. Si le taux national de pauvreté semble réaliste, le taux de pauvreté à Brazzaville paraît relativement élevé en comparaison du milieu rural notamment. De manière générale, les écarts de pauvreté entre les grandes villes et les campagnes sont grands en Afrique subsaharienne, ce qui n'est pas le cas ici. Cette observation a conduit à revoir le calcul de l'agrégat de consommation.

Un examen des données de base montre que les deux variables sur la fréquence de consommation posent problème. En effet la cohérence des données de ce module exige que trois conditions soient remplies : (i) sur les 15 jours d'enquête, pour un produit acheté plusieurs fois on devrait avoir la même fréquence de renouvellement ; (ii) un produit dont la fréquence de renouvellement est inférieure à la semaine devrait être retrouvé plus d'une fois dans les achats des 15 jours ; (iii) un produit dont la fréquence de renouvellement est supérieure à 15 jours ne devrait pas être retrouvé plus d'une fois dans les achats de 15 jours. Or ces conditions ne sont souvent pas satisfaites et il y a manifestement un choix à faire sur l'utilisation ou non de ces deux variables dont la qualité laisse à désirer.

Quand elle est utilisée, on obtient une structure de consommation par fonction plus fiable car l'alimentation représente alors près de la moitié de la consommation des ménages ; mais la structure régionale l'est moins. Ce qui conduit aux chiffres de pauvreté problématiques que l'on a cités ci-dessus ; qui, s'ils sont retenus pourraient entraîner des erreurs importantes dans le ciblage des populations pauvres. En revanche, la non utilisation de ces variables entachées d'erreurs conduit à une forte sous-estimation de la consommation alimentaire (elle ne représente plus que 40% de la consommation totale), mais les résultats sont plus cohérents et c'est ce choix qui est opéré. De plus, ayant été amené à revoir l'agrégat de consommation, les biens durables ont été traités selon la méthode classique, c'est-à-dire en calculant la valeur d'usage du stock des biens durables.

En définitive, l'agrégat de consommation inclut les dépenses de consommation alimentaire, l'autoconsommation et les dons en nature reçus d'autres ménages, les dépenses en biens non alimentaires non durables, la valeur d'usage des biens durables et le loyer fictif des ménages propriétaires de leur logement. Cet agrégat, calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé en le divisant par le nombre d'adultes équivalent du ménage selon l'échelle d'équivalence classique de la FAO (voir Tableau 2). Une deuxième normalisation est faite pour prendre en compte les différences de coût de la vie entre le milieu urbain et le milieu rural en utilisant le rapport des seuils de pauvreté comme déflateur (Voir section 2.2).

Tableau 2. Echelle d'équivalence

	Echelle d'équivalence	
	Homme	Femme
0 – 1 an	0.27	0.27
1 – 3 ans	0.45	0.45
4 – 6 ans	0.61	0.61
7 – 9 ans	0.73	0.73
10 – 12 ans	0.86	0.73
13 – 15 ans	0.96	0.83
16 – 19 ans	1.02	0.77
20 – 50 ans	1.00	0.77
51 ans et plus	0.86	0.79

Source: FAO

L'agrégat construit a été comparé à l'ancien en les soumettant tous deux à un test de vraisemblance qui consiste à examiner leur degré de corrélation avec deux autres indicateurs de mesure du bien-être. Ces

deux autres indicateurs sont le revenu par tête du ménage et un indicateur de bien-être construit à partir des caractéristiques du logement. Le premier indicateur est simplement la somme des revenus de tous les membres du ménage divisé par la taille du ménage. Le second a été construit à partir des caractéristiques de l'habitat des ménages (matériaux du toit, des murs, du sol, source d'énergie pour la cuisine, mode d'approvisionnement en eau, type de toilettes, etc.). Une analyse factorielle incluant ces variables est réalisée et le score d'un ménage sur le premier axe factoriel est un indicateur de bien-être. Il est intéressant de relever que dans tous les cas, le nouvel agrégat est meilleur que l'ancien au sens de la corrélation linéaire. Par exemple, les coefficients de corrélation linéaire entre d'une part le nouvel indicateur et l'indicateur de l'habitat et d'autre part entre l'ancien indicateur et l'indicateur de l'habitat sont respectivement de 0,421 et 0,360. Le fait de fournir un profil de pauvreté plus cohérent et ce dernier résultat ont finalement conduit à retenir ce nouvel agrégat de bien-être.

Tableau 3. Coefficients de corrélation linéaire entre les divers indicateurs de bien-être

	Agrégat de patrimoine	Nouvel agrégat de conso	Ancien agrégat de conso	Agrégat de revenu
Agrégat de patrimoine	1.000			
Nouvel agrégat de conso	0.421	1.000		
Ancien agrégat de conso	0.360	0.826	1.000	
Agrégat de revenu	0.221	0.468	0.407	1.000

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECOM

2.2. Seuil de pauvreté

Après avoir construit un indicateur de bien-être, il faut calculer un seuil de pauvreté. Ce seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. Cette notion de besoins minima de survie est difficile à définir. Toutefois, pour l'alimentation, la norme généralement admise consiste à faire bénéficier à un adulte entre 1800 et 3000 Kilocalories par jour. En revanche, il n'y a pas de norme pour la consommation non alimentaire, mais la technique habituellement utilisée, la méthode du coût des besoins de base (Ravallion, 1994 ; Coudouel et al., 2002) permet de surmonter cette difficulté. Cette méthode consiste à déterminer dans un premier temps un seuil de pauvreté alimentaire conçu de telle manière que chaque individu au dessus du seuil puisse bénéficier d'un nombre de Kilocalories qui lui permet de vivre. Puisqu'il n'y a pas de norme dans le domaine non alimentaire, le seuil est déterminé soit comme la dépense non alimentaire des ménages dont la dépense totale est proche de la ligne de pauvreté alimentaire (seuil bas), soit comme la dépense non alimentaire des ménages dont la dépense alimentaire est proche de la ligne de pauvreté alimentaire (seuil haut). La somme du seuil alimentaire et du seuil non alimentaire donne le seuil total.

Le choix a aussi été fait de calculer un seuil de pauvreté pour chacune des cinq strates de l'enquête à savoir : Brazzaville, Pointe-Noire, Autres communes, Milieu semi urbain et Milieu rural. Le fait de calculer un seuil de pauvreté par région permet de prendre en compte les différences de coût de la vie entre elles, sans avoir à recalculer d'autres indices de coût de la vie.

Tableau 4. Composition du panier de base pour l'ECOM 2005

Produit	Consommation initiale		Consommation ajustée	
	Quantité (en Kg)	Energie (en Kcal)	Quantité (en Kg)	Energie (en Kcal)
Farine de manioc (foufou, gari)	0.078	284.566	0.182	662.187
Manioc cuit (Moungouélé, gros manioc)	0.023	58.583	0.053	136.323
Riz	0.017	60.311	0.039	140.345
Huile d'arachide	0.010	90.431	0.024	210.433
Autres poissons salés et séchés	0.003	9.149	0.008	21.289
Pain de blé industriel en baguette (gros pain)	0.016	42.823	0.038	99.649
Chinchard frais	0.010	11.281	0.022	26.251
Hareng fumé	0.003	10.601	0.007	24.669
Autres poissons d'eau douce fumés	0.002	7.391	0.005	17.199
Sel	0.003	0.000	0.008	0.000
Autres poissons d'eau douce frais	0.001	1.331	0.003	3.097
Viande de bœuf fraîche	0.003	13.124	0.007	30.540
Poulet congelé	0.004	5.750	0.010	13.380
Huile de palme	0.004	31.331	0.008	72.906
Mfumbu/coco (gnetum)	0.002	1.395	0.005	3.245
Morceaux de poulet (ailes, cuisses, gésiers, etc.)	0.006	7.917	0.013	18.423
Hareng frais	0.001	0.873	0.002	2.032
Autres poissons de mer frais	0.002	2.460	0.005	5.725
Oignon/ciboule frais	0.004	1.548	0.009	3.602
Haricot sec	0.003	9.769	0.007	22.733
Lait en poudre	0.050	249.715	0.116	581.088
Sucre en poudre	0.008	32.052	0.019	74.586
Autres légumes frais n.d.a. (aubergine, etc.)	0.007	6.043	0.016	14.062
Pâte d'arachide locale	0.003	15.554	0.006	36.195
Feuilles de manioc	0.006	5.899	0.015	13.727
Beignet à base de farine de blé	0.002	5.260	0.005	12.240
Gibier frais	0.000	0.083	0.000	0.192
Sucre en morceaux	0.001	1.985	0.001	4.620
Noix de palme	0.004	13.026	0.009	30.312
Pain de blé industriel en baguette (petit pain)	0.004	10.711	0.010	24.924
Abats et tripes de bœuf	0.005	12.188	0.012	28.362
Concentré de tomate	0.020	6.082	0.047	14.152
Pain de blé local artisanal	0.000	0.075	0.000	0.174
Cube (Maggi, Jumbo, etc.)	0.000	0.443	0.001	1.031
Tomate fraîche	0.003	0.571	0.006	1.330
Autres poissons de mer fumés	0.001	2.373	0.001	5.522
Endive	0.003	1.892	0.006	4.403
Banane plantain	0.000	0.247	0.001	0.576
Thon salé et séché	0.000	0.515	0.000	1.198
Ntsinga fumé	0.000	1.358	0.001	3.161
Conserves de poissons (sardines, thons, etc.)	0.003	9.740	0.006	22.665
Lait concentré	0.001	2.139	0.002	4.976
Abats et tripes de porc	0.001	2.784	0.003	6.477
Total		1031		2400

Sources : Calculs des auteurs à partir des données de l'ECOM

Pour le calcul du seuil alimentaire, la quantité énergétique a été fixée à 2400 kilocalories, un chiffre proche des 2450 dans l'exercice initial. Un panier national de 43 biens couvrant près de 85% de la consommation alimentaire des ménages a été retenu (Tableau 4). La valorisation de ce panier à l'aide des prix spécifiques⁶ de chaque strate a conduit aux seuils alimentaires (Tableau 5). Ensuite, les seuils non alimentaires ont été calculés selon la technique ci-dessus, en considérant respectivement les ménages dont la consommation totale par équivalent-adulte était égale à plus ou moins 10% du seuil alimentaire (seuil non alimentaire bas) et ceux dont la consommation alimentaire par équivalent-adulte était égale à plus ou moins 10% du seuil alimentaire (seuil non alimentaire haut). Le seuil retenu est le seuil haut qui est plus proche de ceux des travaux précédents. Pour les travaux d'analyse, la ligne de pauvreté de Pointe-Noire est considérée comme la ligne nationale. Cette ville a été suggérée par le CNSEE qui estime qu'étant la principale ville économique et un port, les prix y sont beaucoup plus stables que dans la capitale qui souffre de problèmes d'approvisionnement en cas de difficultés dans les chemins de fer. Le rapport entre le seuil d'une strate quelconque et celui de Pointe-Noire est l'indice du coût de la vie de cette strate qui a été utilisée comme déflateur de l'agrégat de consommation par équivalent-adulte.

Tableau 5. Seuils de pauvreté au Congo en 2005

	Quotidien			Annuel			Déflateur
	Alimentaire	Non alimentaire	Total	Alimentaire	Non alimentaire	Total	
Brazzaville	374.08	217.75	591.83	136539.20	79478.75	216017.95	1.087
Pointe-Noire	339.26	205.14	544.40	123829.90	74876.10	198706.00	1.000
Communes	345.30	199.98	545.28	126034.50	72992.70	199027.20	1.002
Semi-urbain	322.49	171.63	494.12	117708.85	62644.95	180353.80	0.908
Milieu rural	349.17	190.38	539.55	127447.05	69488.70	196935.75	0.991

Sources : Calculs des auteurs à partir des données de l'ECOM

2.3. Mesures de pauvreté

Après avoir bâti un indicateur de bien-être et construit un seuil de pauvreté, il reste à déterminer des indicateurs de mesure de la pauvreté. L'indicateur le plus simple et le plus souvent utilisé est l'incidence (ou le taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et que q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation Y_i inférieure au seuil de pauvreté Z (donc, si $Y_i < Z$), le taux de pauvreté est $H=q/n$. Cependant, cet indicateur présente certaines limites. En particulier il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple, si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc conjoncturel, H ne change pas. Pour cette raison, on utilise également la profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est égal à la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le revenu des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté, multiplié par l'incidence de la pauvreté. Ces deux indicateurs font partie d'une classe dénommée P_α (Foster, Greer et Thorbecke, 1984). La forme générale de ces indicateurs est la suivante :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha 1(Y_i < Z)$$

Pour α , on choisit généralement les valeurs 0, 1 et 2. La fonction indicatrice vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon. Pour α égal 0, il s'agit de l'incidence de la pauvreté H. α égal

⁶ Une enquête sur les prix s'est déroulée parallèlement à l'enquête principale. Les prix ont été collectés sur les marchés proches des zones d'enquête. Ces prix ont été utilisés pour valoriser le panier.

1 correspond à P_1 , la profondeur de la pauvreté. Pour α égal 2 (P_2), on parle de sévérité de la pauvreté, un indicateur qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres.

3. Profil et corrélats de la pauvreté

3.1. Profil de pauvreté

La population du Congo est jeune, en majorité urbaine et relativement bien éduquée. Selon l'ECOM, le pays compte 3 552 000 individus en 2005 dont 52,2% de femmes. Deux personnes sur cinq ont moins de 15 ans et plus de la moitié (53,8%) a moins de 19 ans. La jeunesse de la population exerce une forte pression sur la demande en infrastructures scolaires et sur l'offre de travail, surtout avec une croissance démographique estimée à 2,5%. Contrairement à de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la population congolaise vit majoritairement dans les villes. La population est concentrée dans les deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire qui abritent un peu plus de la moitié des congolais (52,5%). Les politiques urbaines, notamment celles de logement, d'assainissement urbain, devraient donc constituer des axes prioritaires de développement. Ceci dit, une importante proportion (41,6%) de la population réside aussi en milieu rural ou semi-urbain. Le niveau d'éducation au Congo est bon en comparaison des niveaux d'Afrique subsaharienne. Parmi la population de 6 ans et plus, 85% ont été à l'école avec des améliorations substantielles pour les jeunes générations. S'agissant des chefs de ménages, six sur dix ont au moins le niveau du secondaire. Cependant 17,1% de la population vit dans des ménages dont le chef n'a aucune éducation. A l'autre extrême, 23,9% des individus résident dans des ménages dont le chef a atteint le supérieur.

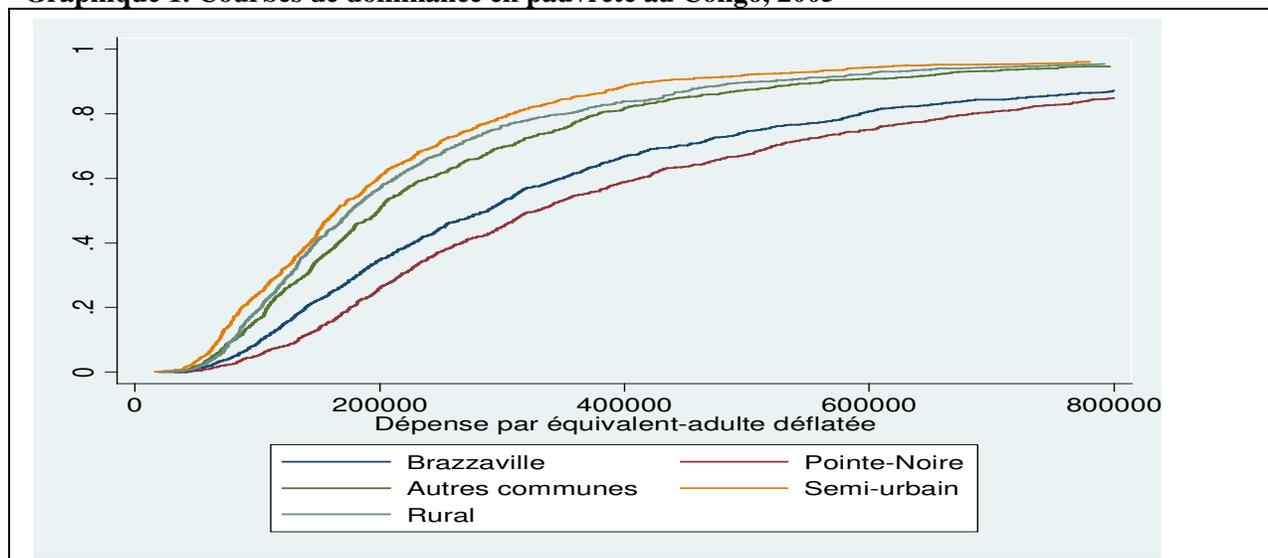
La moitié de la population du pays, soit 1 801 000 individus, vit en dessous du seuil de pauvreté. Pointe-Noire, la capitale économique est la région où la pauvreté est la moins répandue, elle touche un tiers de la population. Dans la capitale Brazzaville, quatre personnes sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté et jusqu'à près de deux tiers dans les zones semi-urbaines et en milieu rural. La profondeur de la pauvreté mesurée par P_1 et la sévérité de la pauvreté, mesurée par P_2 vont dans le même sens que P_0 . Les Contours de cette pauvreté sont logiques et sont en cohérence avec ce que l'on rencontre généralement dans des pays proches. Les deux grandes villes sont celles où la pauvreté est la moins élevée car elles abritent d'abord l'élite du pays (fonctionnaires, salariés des grandes entreprises parapubliques et privées, chefs d'entreprises, etc.). De plus, du fait du pouvoir d'achat de cette classe relativement privilégiée, une demande est présente et cela concourt à la création d'activités informelles relativement plus rentables qu'en milieu rural où cette demande est lointaine. En milieu rural justement, la prédominance des activités agricoles traditionnelles à faible productivité des facteurs conduit à de faibles revenus et à une plus grande pauvreté.

Tableau 6. Indices de pauvreté selon la localisation géographique, Congo 2005

	Population	P_0	P_1	P_2	C_0	C_1	C_2
Brazzaville	29.0	42.3	15.5	7.6	24.2	23.2	22.7
Pointe-Noire	23.5	33.5	10.6	4.9	15.5	12.8	11.8
Autres communes	5.9	58.4	24.2	12.9	6.8	7.4	7.8
Milieu semi urbain	7.0	67.4	29.4	16.2	9.4	10.7	11.7
Milieu rural	34.6	64.8	25.7	13.0	44.2	45.9	46.1
Ensemble	100.0	50.7	19.4	9.7	100.0	100.0	100.0

Sources : Calculs des auteurs à partir des données de l'ECOM

Graphique 1. Courbes de dominance en pauvreté au Congo, 2005



Sources : Calculs des auteurs à partir des données de l'ECOM

De plus, les niveaux relatifs de pauvreté sont robustes par rapport aux hypothèses faites sur les seuils de pauvreté (Graphique 1). Ce graphique est une fonction de répartition avec en abscisse le niveau de consommation par équivalent-adulte du ménage (l'indicateur de bien-être) et en ordonnée le pourcentage de ménages ayant moins que ce niveau de consommation. Par conséquent en plaçant un seuil de pauvreté à un niveau en abscisse, pour une courbe donnée le pourcentage correspondant en ordonnée est le taux de pauvreté. Cette courbe montre donc que quel soit le niveau du seuil de pauvreté, le classement de la pauvreté reste le même pour les cinq régions considérées à savoir Pointe-Noire est la ville où la pauvreté est la moins répandue et le milieu semi-urbain celui où elle l'est le plus.

La répartition des personnes pauvres met en évidence la vulnérabilité des campagnes. En effet les milieux rural et semi-urbain qui comptent moins de 42% de la population du pays concentrent près de 54% de pauvres. A l'opposé la ville de Pointe-Noire avec 23,5% de la population compte seulement 15,5% des pauvres du pays. De plus, il est intéressant de relever que la part du milieu rural et du milieu semi-urbain dans la pauvreté croît quand on passe de P_0 à P_1 et à P_2 . Si on considère simplement la première partie de ce résultat (le fait que la part des pauvres en milieu semi-urbain et rural croît quand on passe de P_0 à P_1), cela prouve que comparativement aux autres régions, l'écart des pauvres au seuil de pauvreté y est relativement plus important.

La prise en compte des caractéristiques du chef de ménages apporte d'autres informations supplémentaires aux contours de la pauvreté. Il en ressort notamment que les poches de pauvreté sont parmi les ménages dirigés par une personne âgée sans éducation et ayant plus de 30 ans, c'est-à-dire finalement le ménage congolais type.

La pauvreté est plus importante dans les ménages dont le chef est une femme (incidence de la pauvreté de 58,2% contre 48,8% si le chef est un homme). Ceci peut être le fait pour les femmes de disposer d'un plus faible capital humain et d'être victimes de discriminations sur les marchés du travail et du crédit. L'écart le plus important entre les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes est observé dans le milieu urbain.

S'agissant de l'âge, puisqu'il est corrélé positivement à l'expérience professionnelle, il peut influencer positivement les revenus des ménages. Les chefs de ménages plus âgés auraient alors des revenus plus

élevés et en plus, le fait d'avoir accumulé au cours de leur vie les mettrait relativement à l'abri du besoin par rapport aux chefs plus jeunes. Pour cette raison, on peut s'attendre que la pauvreté décroisse avec l'âge. Cependant il y a un facteur qui joue dans le sens opposé, il s'agit des charges familiales (taille des ménages et besoins croissants des enfants) qui augmentent avec l'âge et qui peuvent conduire à une plus grande pauvreté au fur et à mesure que le chef de ménage devient plus âgé ; surtout si le processus d'accumulation est faible. Dans le cas du Congo le second facteur l'emporte sur le premier car la pauvreté augmente avec l'âge du chef de ménage. Il est intéressant de noter que la taille moyenne des ménages est de 3,3 personnes pour les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans et de 6,2 personnes pour ceux de 50-59 ans. Toutefois, une autre explication du profil de la pauvreté selon l'âge est liée au niveau d'instruction des chefs de ménages. Seulement 7,6% des chefs de ménages de moins de 30 ans sont sans instruction, contre 51,8% pour les chefs de ménages de 60 ans et plus.

Le niveau d'éducation est fortement lié au niveau de vie du ménage et par conséquent inversement lié au niveau de pauvreté. L'incidence de la pauvreté est de 59% pour les ménages dont le chef n'a aucune instruction, 58% pour ceux qui ont un niveau primaire, 42% pour ceux qui ont un niveau secondaire, et de 17% seulement dans les ménages dont le chef a atteint l'enseignement supérieur. Les ménages dont le chef n'a aucune instruction comptent 17% de la population et abritent 23% des personnes pauvres. Ceux dont le chef a atteint le supérieur qui comptent 23% de la population ne comptent que 6% des pauvres. Dans un environnement où le taux de chômage est important, l'éducation permet aussi d'une part d'avoir plus facilement un emploi et d'autre part, d'accéder à un emploi mieux rémunéré.

Du fait que les individus tirent principalement leurs revenus de l'exercice d'une activité économique, les contours de la pauvreté en relation avec la situation des individus sur le marché du travail méritent une attention particulière. La pauvreté suit une hiérarchie sociale, l'incidence de la pauvreté étant la plus faible parmi les ménages dont le chef est cadre ou employeur et la plus élevée parmi les travailleurs à propre compte. Parmi les ménages de cadres ou employeurs, une personne sur cinq vit dans la pauvreté alors que plus de trois personnes sur cinq sont dans une situation de pauvreté parmi les ménages de travailleurs à compte propre. Les ménages qui tirent leurs revenus des activités agricoles sont les plus vulnérables. Parmi les ménages dont le chef est agriculteur, près de sept personnes sur dix sont pauvres. A l'opposé, un peu moins de deux personnes sur cinq vivent en dessous du seuil de la pauvreté dans les ménages du secteur tertiaire.

Tableau 7. Profil de pauvreté au Congo, 2005

	Répartition de la population			Pauvreté monétaire		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Sexe du chef						
Homme	80.0			48.8	37.2	64.1
Femme	20.0			58.2	51.4	70.7
Nationalité du chef						
Congolais	94.8	96.2	92.8	50.9	41.1	65.0
Afrique centrale	4.4	2.5	7.0	56.5	30.3	69.7
Autre	0.9	1.3	0.3	3.4	3.9	0.0
Age du chef						
Moins de 30 ans	8.1	7.1	9.4	36.7	31.5	42.3
30 à 39 ans	23.2	22.0	24.8	47.3	31.2	67.3
40 à 49 ans	27.8	27.5	28.2	50.2	38.2	66.5
50 à 59 ans	22.0	25.0	17.8	54.1	46.7	68.7
60 et plus	19.0	18.4	19.8	57.7	49.4	68.6
Individus dans le ménage						
1 personne	1.5	2.0	1.0	33.0	29.0	38.1
2 à 3 personnes	11.8	10.9	13.1	45.1	39.4	48.8
4 à 5 personnes	25.5	23.8	28.0	49.6	46.0	49.1
6 à 7 personnes	27.4	26.5	28.7	49.8	49.5	45.3
8 personnes et plus	33.7	37.2	28.8	48.6	50.0	41.0
Migration						
Oui	98.2	97.8	99.0	34.7	38.1	26.6
Non	1.8	2.2	1.0	51.0	40.4	65.7
Instruction du chef						
Aucun	17.1	12.2	24.0	69.0	63.4	73.0
Primaire	19.7	17.8	22.4	61.0	53.8	68.9
Secondaire	39.3	38.7	40.0	50.2	39.6	64.6
Supérieur	23.9	31.3	13.6	30.0	24.7	47.4
Instruction de l'épouse						
Aucun	45.3	41.3	51.1	59.4	48.8	71.4
Primaire	14.9	11.7	19.5	58.2	51.3	64.1
Secondaire	32.9	36.1	28.4	42.3	34.9	55.3
Supérieur	6.8	11.0	1.0	17.3	15.1	53.1
GSE du chef						
Cadre et Employeur - Patron	14.1	19.6	6.4	22.5	18.6	39.2
Employé Ouvrier	15.7	20.9	8.4	41.4	38.1	52.8
Travail pour propre compte	52.5	33.5	79.0	61.9	51.1	68.4
Inactif / Chômeur	17.7	26.0	6.2	48.3	44.8	68.9
Domaine ouvrier du chef						
Agriculture	27.7	7.2	56.5	69.0	65.8	69.5
Industrie	15.1	11.8	19.8	56.5	45.1	66.0
Service	39.4	55.0	17.6	36.8	33.9	49.2
Inactif / Chômeur	17.7	26.0	6.2	48.3	44.8	68.9
Employeur principal du chef						
Administration/entreprise pub.	15.1	35.7	79.5	25.4	50.3	68.5
Entreprise privée	13.3	20.6	7.3	39.0	23.2	34.5
Ménage (propre compte)	53.9	17.7	7.0	61.5	33.9	56.9
Inactif / Chômeur	17.7	26.0	6.2	48.3	44.8	68.9
Ensemble		58.4	41.6	50.7	40.4	65.2

Sources : Calculs des auteurs à partir des données de l'ECOM 2005

3.2. Pauvreté subjective et vulnérabilité

Des reproches ont été faits aux stratégies antérieures de lutte contre la pauvreté de ne pas assez tenir compte des désirs des bénéficiaires ; ce qui avait pour conséquence de rendre difficile l'appropriation des projets de développement et réduisaient leurs chances de succès. Depuis lors, des efforts sont accomplis pour combler cette lacune dans l'élaboration des DSRP. Ainsi, il est intéressant de savoir ce que les congolais eux-mêmes pensent de leurs conditions de vie.

La majorité des Congolais, y compris dans les zones rurales, ne considèrent pas le Congo comme un pays pauvre, mais se considèrent pauvres pour deux tiers d'entre eux en comparaison avec la moitié qui l'est objectivement (voir Tableau 8). La pauvreté d'un pays, lorsqu'elle est perçue de manière subjective, ne fait pas nécessairement référence aux mêmes indicateurs que ceux auxquels la pauvreté objective fait référence. Le Congo, vu sa dotation en ressources naturelles, n'est effectivement pas un pays pauvre, mais une grande partie de sa population l'est. Ceci pose la question de la gouvernance et de répartition des richesses du pays. S'agissant des causes de cette pauvreté, environ quatre ménages sur cinq considèrent que le manque d'emploi en est la principale. La mauvaise gestion des biens publics et la baisse des revenus arrivent en deuxième et troisième position des causes de la pauvreté. Les ménages ruraux mettent aussi l'accent sur les problèmes d'enclavement. Ceci est cohérent avec les résultats de l'analyse des déterminants de la pauvreté selon lesquels l'accès au transport public conditionne le bien-être en milieu rural.

Selon les ménages, une des manifestations de leur pauvreté est l'incapacité des revenus qu'ils perçoivent à couvrir leurs besoins; plus des deux tiers des ménages le suggèrent. Ce phénomène est apparemment plus prononcé en milieu urbain où sept ménages sur dix n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins de façon autonome. Trois facteurs peuvent expliquer le fait que les ménages ruraux arrivent plus facilement à couvrir leurs besoins. Le premier, c'est le rôle de l'agriculture et de l'autoconsommation qui rend la notion de revenu difficile à appréhender en milieu rural. Le second facteur, c'est le contexte : les besoins en villes sont plus nombreux (loyer, transports publics, etc.). Le troisième facteur relève des aspirations des ménages urbains qui sont plus élevées. Ceci ne signifie pas que les ménages urbains soient plus pauvres. Par exemple, la proportion des ménages qui n'éprouve pas ou peu de difficultés sur le plan alimentaire est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci dit, la pauvreté urbaine est importante, comme le montrent les difficultés de certains ménages à assurer leurs besoins de base (loyer, eau, électricité), ce qui les rend d'autant plus vulnérables. Un des besoins fondamentaux que les ménages ont du mal à satisfaire est l'éducation des enfants. Sans surprise, la proportion de ménages avec des enfants renvoyés de l'école pour cause de non-paiement des droits d'inscription décroît avec l'augmentation du niveau de vie. Dans le premier quintile, deux ménages sur cinq ont connu un problème de paiement des frais de scolarité. A l'autre extrême, ce ratio est d'un ménage sur six pour le quintile le plus riche.

Tableau 8. Perceptions de la pauvreté et causes de la pauvreté, Congo 2005

	Région		Quintile de la dépense normalisée					National
	Urbain	Rural	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Le Congo est-il un pays pauvre ?								
Oui	14.9	29.6	26.8	24.4	21.8	18	18.1	21.2
Non	84.1	68	69.1	73.5	77	81.4	81.1	77.1
Ne sait pas	1	2.4	4.1	2.1	1.2	0.6	0.8	1.6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Les gens de votre village/quartier sont-ils pauvres								
Oui, tous	7.1	31.5	25	22.4	19.2	15	11	17.6
Oui, la majorité	69.8	52.3	57.2	60.2	63	64.3	64.3	62.2
Oui, la minorité	15.3	9.4	10.2	10.1	9.7	14.3	17	12.7
Non	4.4	4.9	3.8	4	5.6	4.8	4.7	4.6
Ne sait pas	3.4	2	3.9	3.3	2.5	1.6	3	2.8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Votre situation par rapport à celle des parents								
Mieux qu'eux	13.4	27.3	16	24.4	18.6	16	21.4	19.4
Comme eux	6.3	13.2	14.8	8.4	10.5	9.1	6	9.3
Moins qu'eux	78.8	58.8	68.2	65.4	69.3	73.5	72.3	70.1
Ne sait pas	1.5	0.7	1.1	1.7	1.6	1.4	0.4	1.2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Position sociale de votre ménage								
Très pauvre	10	16.7	23.1	17	13.1	10.7	5.5	12.9
Pauvre	53.9	55.6	61.9	60.2	57.5	53.5	45.1	54.6
Ni pauvre, ni riche	34.4	26.5	13.4	21.9	26.8	34.9	47.7	31
Riche	1.3	1	1.1	0.5	2.1	0.9	1.3	1.2
Ne sait pas	0.4	0.2	0.5	0.5	0.4	0.1	0.3	0.3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Causes de la pauvreté								
Pas de travail	88.8	81.4	86.8	86.6	85.6	86.4	83.5	85.6
Pas d'instruction	9.3	11.6	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Pas de terre	4.7	11.7	8.4	8	6.2	8.4	7.6	7.7
Enclavement	20.2	41	34.9	35	26.9	28.3	24.1	29.2
Paresse	11.1	20.7	11.6	12.5	13.3	15.9	20.2	15.2
Sorcellerie	4.7	9.2	4.7	5.5	7.3	7	7.7	6.6
Mauvaise gestion des biens publics	57.6	38.5	42	44.6	43.5	53	58.1	49.3
Corruption	17.9	11.5	11.5	11.4	12.5	16	21.3	15.2
Insuffisance ou baisse de revenu	42.2	40.2	38.5	36.9	38.1	43.4	46.8	41.3
Autres causes	6.3	11.9	10.1	10.1	7.6	8	8.2	8.7

Sources : Calculs des auteurs à partir de l'ECOM 2005

Tableau 9. Difficultés des ménages, Congo 2005

	Région		Quintile de la dépense normalisée					National
	Urbain	Rural	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Dépenses couvertes par le revenu du ménage								
Oui	29.5	44.9	34.6	32.7	37.1	35.6	39.4	36.2
Non	70.5	55.1	65.4	67.3	62.9	64.4	60.6	63.8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Enfants renvoyés pour non paiement de scolarité								
Oui	28.9	27.9	41.6	33.8	32	26.1	16.1	28.4
Non	42.2	36.9	39.9	40.5	40.8	38.6	39.9	39.9
Pas d'enfant à l'école	28.9	35.2	18.5	25.7	27.2	35.3	44	31.7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de mois d'arriérés de loyers								
Non, le ménage occupe son logement	69.9	90	89.3	83.5	82.1	77.9	66.8	78.6
Aucun	13.9	2.6	2.7	5.3	5.4	9	18.2	9
Oui, au plus 3 fois	12	4.4	4.3	6.2	9.3	9.5	11.9	8.7
Oui, plus de 3 fois	4.2	3	3.7	5	3.3	3.5	3.2	3.7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de mois de coupure d'eau								
Sans Objet	49.7	93.5	88.1	83.36	74.11	63.84	46.63	68.65
Aucun	32.3	4.7	7.14	10.21	15.87	22.6	36.93	20.38
Oui, au plus 3 fois	14.9	1.4	3.27	5.43	8.05	10.86	14.49	9.1
Oui, plus de 3 fois	3	0.4	1.49	0.99	1.97	2.7	1.95	1.87
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de mois de coupure d'électricité								
Sans Objet	55.55	94.47	92.85	87.34	79.08	67.96	48.36	72.39
Aucun	26.26	3.65	4.29	8.37	10.59	17.87	32.66	16.48
Oui, au plus 3 fois	13.72	1.61	2.17	3.4	7.13	11.29	14.48	8.48
Oui, plus de 3 fois	4.48	0.26	0.68	0.89	3.21	2.87	4.5	2.65
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de mois de coupure de téléphone								
Sans Objet	58.64	95.17	94.75	88.98	79.25	71.66	50.78	74.45
Aucun	34.77	4.59	4.76	9.02	18.27	23.34	42.05	21.72
Oui, au plus 3 fois	4.42	0.2	0.15	1.34	2.09	3.14	4.87	2.6
Oui, plus de 3 fois	2.16	0.04	0.34	0.67	0.39	1.86	2.3	1.24
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Problèmes éventuels pour satisfaire les besoins en nourriture du ménage?								
Jamais	11.7	7.3	3.9	6	5.8	10.4	18.4	9.8
Rarement	17.2	16.1	11.9	12.9	16.1	17.5	22.1	16.7
Quelquefois	34.2	26.2	26	26.4	34.1	32.8	32.5	30.7
Souvent	32.6	39.9	45.5	42.8	38.2	34.5	24.3	35.8
Toujours	4.2	10.5	12.8	11.8	5.7	4.8	2.6	6.9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Calculs des auteurs à partir de l'ECOM 2005

Dans ce contexte, les ménages développent des stratégies de survie. La principale est l'exploitation du facteur qu'ils ont en abondance, à savoir la force de travail. Deux-tiers des ménages pratiquent la pluriactivité en réponse à leur appauvrissement. La pluriactivité est davantage utilisée pour faire face à la pauvreté que le –changement des habitudes de consommation (12,3%) ou la migration en ville ou à l'étranger (5,9%). Cela n'est pas surprenant car cette dernière stratégie engendre des coûts directs élevés et des coûts d'opportunité qui peuvent ne pas être négligeables. Une solution alternative, ou complémentaire, a trait à la recherche d'un emploi mieux rémunéré (pour près de trois ménages sur cinq). Notons que les disparités géographiques ville - campagne sont relativement faibles sur cette question.

Par ailleurs, les actions suggérées par les ménages aux pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté sont conformes aux problèmes identifiés. En effet, pour neuf ménages sur dix, la création des emplois doit être la première priorité du gouvernement. Le développement des infrastructures de transport et l'accès aux soins suivent comme deuxième et troisième actions pour lutter contre la pauvreté. Les ménages ruraux ont une plus grande propension à évoquer la question des infrastructures de transport. Le problème des infrastructures routières apparaît ainsi pour ces ménages comme une attente urgente en réponse à l'enclavement géographique qui les prive des services publics et limite leur accès aux marchés. Les individus des ménages les plus riches, qui sont pour une grande partie d'entre eux déjà des salariés, mettent plus d'accent sur la revalorisation des salaires. La bonne gouvernance et la promotion de l'agriculture obtiennent aussi des scores importants.

Tableau 10. Actions prioritaires du Gouvernement pour lutter contre la pauvreté

	Région		Quintile de la dépense normalisée					National
	Urbain	Rural	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Stratégies des ménages								
Chercher un travail plus rémunérateur	59.7	57.9	56.8	58.3	53.6	61.2	62.4	58.9
Changer les habitudes de consommation	13.1	11.3	12.0	7.7	10.7	11.1	17.8	12.3
Créer plusieurs activités rémunératrices	67.6	66.9	68.5	63.5	65.6	66.9	70.8	67.3
Confier des enfants à d'autres ménages	1.3	2.2	2.5	2.6	1.1	1.3	1.1	1.7
Migration (exode rural ou étranger)	6.3	5.2	4.0	5.3	5.9	5.7	7.5	5.9
Actions prioritaires proposées								
Créer les emplois	93.9	86.2	90.2	91.7	89.7	91.5	89.9	90.6
Faciliter l'accès à l'instruction	13.5	22.4	19.6	17.3	11.0	18.3	19.7	17.4
Développer les infrastructures de transport	38.9	57.1	52.8	49.2	45.8	43.7	44.6	46.8
Faciliter l'accès aux soins et médicaments	35.6	47.7	39.5	41.3	35.8	41.1	44.8	40.8
Construire les logements	8.2	9.4	5.7	8.3	5.1	9.0	13.2	8.7
Construire les points d'eau	16.8	26.2	17.9	23.0	18.9	21.0	22.5	20.9
Lutter contre la corruption	35.1	23.1	22.1	23.8	25.2	31.7	40.8	29.9
Assurer la sécurité des biens et personnes	26.6	28.9	27.2	28.6	21.4	25.8	33.1	27.6
Promouvoir l'agriculture	25.3	39.4	31.8	32.1	30.8	31.4	31.1	31.4
Garantir les prix des produits de 1ère nécessité	21.8	14.1	14.4	14.0	14.4	19.5	26.1	18.5
Bonne répartition de la richesse nationale	31.3	20.0	20.0	24.1	23.0	27.6	33.5	26.4
Revaloriser les salaires	40.8	13.5	18.2	21.8	23.2	31.0	43.2	29.0
Faciliter l'accès au crédit	17.8	19.2	16.1	17.6	16.7	17.0	22.7	18.4
Bonne gouvernance	37.7	27.3	29.2	29.5	28.3	34.8	40.4	33.2
Autre action	3.2	6.3	7.3	5.2	3.0	5.1	3.1	4.5

Sources : Calculs des auteurs à partir de l'ECOM 2005

3.3. Dynamique de la pauvreté et perspectives

Une étude sur la dynamique de la pauvreté nécessite de disposer d'au moins deux enquêtes auprès des ménages, ce qui n'est pas le cas au Congo, l'ECOM étant la toute première enquête du genre. Néanmoins en faisant des hypothèses raisonnables, on peut esquisser la tendance de la pauvreté au Congo. Les évolutions de la pauvreté sont déterminées par deux facteurs : la croissance et l'inégalité. Et les études ont montré que c'est la croissance qui a l'impact le plus important sur la pauvreté, avec une élasticité croissance pauvreté de l'ordre de 1%, l'impact de l'inégalité étant nettement moins important. Pour examiner les tendances de la pauvreté au Congo depuis 1990, on suppose donc que les inégalités sont restées constantes, et que l'évolution de la pauvreté a été déterminée par la croissance.

La croissance du PIB par tête a été erratique au Congo depuis 1990 ; elle est négative entre 1990 et 1994 ; ensuite elle est positive entre 2000 et 2003 et depuis 2005. Le reste du temps elle a été tantôt positive, tantôt négative. Quoi qu'il en soit, entre 1990 et 2005, le PIB par tête a été réduit de l'ordre de 12,5% en

valeur réelle. La conséquence en est une forte aggravation de la pauvreté que l'on estime à 39,5 % en 1990 contre 50,7% comme on l'a calculé en 2005, soit une augmentation de 11 points de pourcentage.

Tableau 11. Dynamique de la pauvreté selon les ménages, 2005

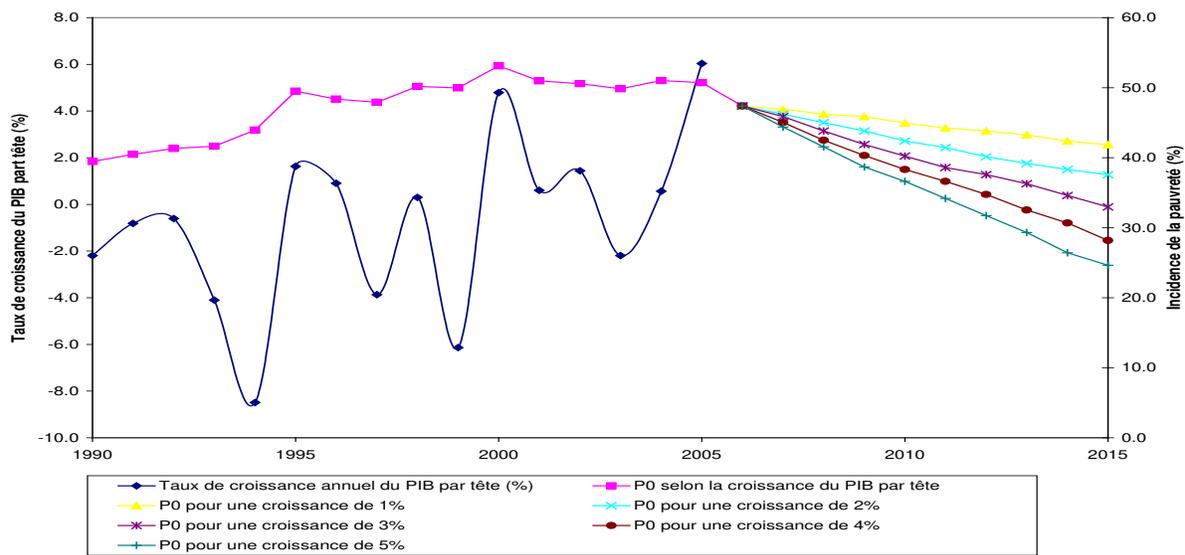
	Région		Quintile de la dépense normalisée					National
	Urbain	Rural	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Evolution du niveau de vie du ménage par rapport à l'année 2000								
Augmenté	14.8	23	13.5	17.3	17.3	18.5	22.6	18.3
Inchangé	29.6	27.1	29.1	28.2	28.5	28.4	28.5	28.5
Diminué	51.8	45.8	54.3	51.1	50.9	48.4	44.3	49.2
Le ménage n'existait pas	3.3	3.5	2.6	3.1	2.1	4.1	4.4	3.4
Ne sait pas	0.5	0.5	0.5	0.3	1.2	0.6	0.1	0.5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Situation économique générale du ménage par rapport à celle d'il y a un an?								
Beaucoup plus mauvaise maintenant	24.9	27.7	35.3	29.8	28.3	26.2	16.5	26.1
Un peu plus mauvaise maintenant	30.1	31.2	26.7	31.4	35.1	29.5	30	30.6
Identique	30.5	20	23.3	26.5	22.8	26.4	29.2	26
Un peu mieux maintenant	13.5	20.4	14.2	11.7	13.6	17.2	22.7	16.5
Beaucoup mieux maintenant	0.8	0.2	0.2	0.4	0.1	0.2	1.4	0.5
Ne sait pas	0.1	0.4	0.3	0.2	0	0.5	0.2	0.2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Situation économique générale de la communauté par rapport à celle d'il y a un an?								
Beaucoup plus mauvaise maintenant	26.2	22.7	24.6	25.3	26	25.3	22.8	24.7
Un peu plus mauvaise maintenant	26.4	25	20.3	25.2	27.4	26.8	27.6	25.8
Identique	31.6	21.7	25	28.1	27.9	25.3	29.6	27.4
Un peu mieux maintenant	8.5	22.3	18.9	11.6	12.7	16	13.7	14.5
Beaucoup mieux maintenant	0.2	0.2	0.3	0.3	0.1	0.1	0.2	0.2
Ne sait pas	7.1	7.9	10.9	9.4	5.8	6.5	6	7.5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Calculs des auteurs à partir de l'ECOM 2005

Le sentiment des ménages confirme cette dégradation de la situation. En effet il leur a été demandé de donner leur appréciation de l'évolution de leurs conditions de vie sur les 12 derniers mois et au cours des cinq dernières années. Il en résulte que la stabilisation des dernières années ne semble ne pas avoir profité aux pauvres de façon déterminante puisque beaucoup perçoivent une détérioration de leurs conditions de vie. La majorité des ménages pensent que leur situation s'est détériorée depuis l'an 2000, et seul un ménage sur six trouve que sa situation économique s'est améliorée au cours des douze derniers mois. Les perceptions des changements au cours du temps des conditions de vie sont moins favorables parmi les ménages les plus pauvres que parmi les ménages aisés. Même s'il faut considérer ces estimations subjectives de la population avec prudence, il semble que l'amélioration de la situation économique depuis l'an 2000 n'a pas encore eu un effet déterminant sur l'amélioration des conditions de vie des ménages, ou du moins sur leurs perceptions.

En termes de perspective, les estimations suggèrent que même avec un taux de croissance réel du PIB par tête de 5% par an (qui correspond à un taux de croissance réel du PIB de 7/8% par an) entre 2006 et 2015, près d'un quart de la population serait encore pauvre en 2015. Il faut souligner que ces estimations sont indicatives seulement ; elles supposent par exemple qu'une croissance du PIB liée à l'envolée des prix du pétrole se traduirait en une augmentation proportionnelle des niveaux de consommation de l'ensemble de la population, ce qui est loin d'être garanti. Autrement dit pour capitaliser l'impact de la croissance en termes de réduction de la pauvreté, il faudrait que les politiques de redistribution suivent.

Graphique 2. Simulations de pauvreté en fonction du taux de croissance du PIB par tête, Congo



Source : Staff de la Banque Mondiale

Par ailleurs, l'impact de la croissance sera toujours limité par la forte croissance démographique. En effet en matière de réduction de la pauvreté, ce qui importe c'est la croissance du PIB par habitant, et cette croissance est égale à la croissance du PIB réel moins le taux de croissance de la population. Or, comme les autres pays de la sous-région, la République du Congo connaît un fort taux de croissance démographique, estimé à environ 2,5 pourcent par an (l'absence d'un recensement récent implique que ce taux n'est pas connu avec une bonne précision). Par conséquent, une plus grande maîtrise de la croissance démographique permettrait –d'accroître l'impact de la croissance économique sur la pauvreté. En fait si le taux de croissance de la population diminuait, on pourrait espérer une plus forte réduction de la pauvreté pour un même niveau de croissance économique. Au niveau microéconomique, l'impact négatif de la croissance démographique sur la pauvreté se voit par exemple via le fait que plus la taille des ménages est élevé, plus la probabilité d'être pauvre l'est aussi (les taux de pauvreté en fonction de la taille des ménages sont donnés dans la section suivante, ainsi que des estimations de l'impact marginal du nombre de jeunes enfants, enfants et adultes sur la consommation des ménages).

Outre l'impact espéré de la croissance, des programmes ciblés pourraient être mis en œuvre au Congo pour réduire la pauvreté. En effet alors que le prix du baril du pétrole se situait aux environs de 30 dollars le baril en 2004 (et entre 10 et 20 dollars à la fin des années 1990), il a dépassé la barre des 50 dollars le baril depuis 2005 et il reste durablement à ce niveau. Le Congo produit quelques 85 millions de barils de pétrole par an. Il est donc clair que le pays a engrangé une manne inattendue au cours des deux dernières années. Cet argent peut être utilisé de plusieurs manières, dont un remboursement des arriérés de la dette intérieure et aussi une affectation aux secteurs prioritaires de la stratégie de réduction de la pauvreté. En outre, une partie de cet argent pourrait aussi être mise à contribution pour soulager les populations dans le but de réduire la pauvreté, par exemple en mettant en œuvre des programmes ciblés dans le domaine de l'éducation, de la santé et des infrastructures.

3.4. Corrélats ou déterminants de la pauvreté

Les analyses précédentes donnent un profil de pauvreté, mais elles traitent de chaque variable l'une après l'autre et ne permettent pas de raisonner en termes de causalité ou corrélation partielle, toutes choses égales par ailleurs. Pour identifier les déterminants de la pauvreté, il convient d'utiliser les modèles économétriques adéquats. S'agissant de la pauvreté monétaire, on utilise un modèle de régression linéaire dont la variable dépendante est le logarithme de la consommation par équivalent adulte divisée par la ligne de pauvreté. Des régressions séparées ont été estimées pour les milieux urbain et rural. En ce qui concerne l'analyse des déterminants de la pauvreté subjective, la variable dépendante est simplement une variable indicatrice qui indique si le ménage se sent pauvre ou non. Les variables explicatives retenues sont : (a) la taille du ménage et sa composition (nombre d'enfants, d'adolescents, d'adultes hommes, d'adultes femmes, de personnes âgées), l'âge du chef de ménage, son genre et sa situation matrimoniale; (b) le niveau d'instruction du chef de ménage et de son conjoint ; (c) l'activité du chef de ménage; (d) la région de résidence; (e) l'enclavement, mesurée ici par le temps qui sépare le ménage des principales infrastructures nécessaires pour toute activité économique (source d'eau, école, centre de santé, marché, transport public); (f) la superficie des terres possédées. Dans les ménages polygames, on a retenu un seul conjoint pour l'analyse, celui ayant le meilleur niveau d'instruction. Les résultats sont présentés dans le Tableau 12.

Composition du ménage et genre. Les ménages avec un nombre plus grand d'enfants ont des niveaux de consommation plus bas et une probabilité plus élevée d'être pauvres. Un enfant supplémentaire diminue la consommation d'environ 10 pourcent. L'ampleur de l'effet sur la consommation d'un adolescent supplémentaire est plus important (-20% en urbain et -27% en rural). De plus, un adulte masculin additionnel induit une baisse de la consommation plus importante qu'un adulte féminin. Par ailleurs, en milieu rural les ménages dirigés par une femme vivent dans des conditions plus difficiles. Toutes choses étant égales par ailleurs, le fait que le chef de ménage soit de sexe féminin réduit le niveau de la consommation d'environ 14 pourcent. De même, sur le plan de la pauvreté subjective, les femmes chefs de ménages ruraux ont une plus grande propension à se sentir pauvres.

Éducation. Un ménage dont le chef a le niveau primaire a une consommation 15% plus élevée par rapport à celle d'un ménage dont le chef n'a aucune éducation. L'impact de l'éducation secondaire et supérieure sont plus importants (20% pour le secondaire, 30% à 40% pour le supérieur). Au niveau de la pauvreté subjective aussi, plus on est instruit moins on se sent pauvre.

Emploi. Exception faite du milieu urbain dans lequel les ménages dirigés par les cadres/employeurs ont des niveaux de vie plus élevés, le statut dans l'emploi n'explique pas le niveau de vie. Par contre, le secteur d'activité influence clairement le bien être des individus. Dans les villes, l'agriculture est le secteur dont les travailleurs ont plus de chance d'être pauvres. En milieu rural par contre, l'industrie concentre les personnes les plus démunies. Ce constat est assez surprenant. Il s'agit sans doute de micro-entreprises artisanales à faible capital et faible productivité. L'analyse doit être poussée pour mieux comprendre les caractéristiques de cette industrie en milieu rural.

Accessibilité aux infrastructures. La proximité des infrastructures est corrélée avec le niveau de vie des ménages. Le temps mis pour atteindre une infrastructure résume à la fois la distance et le moyen que le ménage utilise pour y accéder. En milieu urbain, le temps d'accès à l'eau potable et à l'établissement d'enseignement secondaire sont négativement corrélés au bien-être. En milieu rural, le temps pour avoir accès à un moyen de transport et le temps pour aller à un établissement d'enseignement secondaire affectent les conditions de vie. La proximité des infrastructures permet de réduire les coûts de transaction d'une part, mais aussi et surtout de libérer du temps qui peut être consacré à une activité génératrice de revenu. Il faut néanmoins souligner qu'il n'est pas exclu que la causalité soit plutôt dans l'autre sens,

c'est-à-dire que les non pauvres sont en mesure de choisir des localités leur facilitant l'accès aux infrastructures.

Tableau 12. Résultats des régressions sur les déterminants de la pauvreté, 2005

	Pauvreté Objective				Pauvreté Subjective	
	Consommation		Probit		Probit	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Strate						
Brazzaville	réf.		réf.		réf.	
Pointe-Noire	0.291***		-0.191***		0.042**	
Autre Urbain	-	0.000	-		-	
Semi-urbain		-0.115***		0.036		0.054**
Rural		réf.		réf.		réf.
Composition démographique du ménage						
Enfants de 0 à 4 ans	-0.107***	-0.108***	0.063**	0.067*	0.021	0.047*
Enfants de 0 à 4 ans au carré	0.004	0.005	-0.002	0.002	-0.007	-0.019*
Adolescents de 5 à 14 ans	-0.209***	-0.274***	0.096***	0.192***	-0.029	-0.022
Adolescents de 5 à 14 ans au carré	0.015***	0.032***	-0.004	-0.025***	0.010**	0.004
Hommes de 15 60 ans	-0.234***	-0.250***	0.118***	0.200***	-0.026	0.005
Hommes de 15 60 ans au carré	0.021***	0.031***	-0.010**	-0.029***	0.005	-0.004
Femmes de 15 60 ans	-0.193***	-0.124***	0.104***	0.061*	-0.031	-0.096***
Femmes de 15 60 ans au carré	0.024***	0.015**	-0.013***	-0.005	0.003	0.016**
Vieillard de 60 ans et plus	-0.117	-0.198***	0.060	0.171***	0.034	0.031
Vieillard de 60 ans et plus au carré	0.018	0.057*	-0.002	-0.048*	-0.055*	-0.007
Age du chef de ménage	0.012*	0.004	-0.003	-0.004	-0.002	0.005
Age du chef de ménage au carré	-0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	-0.000
Chef de ménage féminin	-0.045	-0.138**	0.006	0.112**	-0.031	0.151***
Le chef n'a pas de conjoint	0.134**	0.105	0.020	-0.116*	-0.089*	-0.012
Niveau d'instruction du chef						
Aucun	réf.					
Primaire	0.156***	0.131***	-0.109***	-0.069*	-0.127***	-0.152***
Secondaire	0.206***	0.206***	-0.181***	-0.087**	-0.133***	-0.182***
Supérieur	0.406***	0.308***	-0.229***	-0.172***	-0.186***	-0.249***
Niveau d'instruction du conjoint						
Aucun	réf.					
Primaire	-0.009	0.083*	0.029	-0.092**	-0.048	0.027
Secondaire	0.090*	0.247***	-0.090***	-0.171***	-0.128***	0.015
Supérieur	0.446***	0.445***	-0.230***	-0.238**	-0.210***	-0.205*
Secteur d'activité du chef						
Agriculture	réf.					
Indus	0.189***	-0.127***	-0.063*	0.073**	-0.250***	-0.048
Service	0.263***	0.192***	-0.124***	-0.142***	-0.170***	-0.029
Inactif/chômeur	0.219***	-0.088	-0.120***	0.007	-0.180***	0.057
Statut dans l'emploi du chef						
Cadre et employeur-patron	0.281***	0.172	-0.203***	-0.054	-0.073	-0.031
Employé/Ouvrier	0.026	0.064	-0.049	-0.069	-0.004	0.109**
Travail pour propre compte	réf.					
Inactif/chômeur						
Employeur principal du chef						
Administration ou entreprise publique	0.097	0.179	-0.041	-0.186*	-0.035	-0.088
Entreprise privée	0.039	0.073	-0.004	-0.016	-0.059	-0.169**
Ménage (propre compte)	réf.					
Inactif/chômeur						
Statut matrimonial du chef						
Union libre/Divorcé, séparer ou veuf	-0.149***	-0.038	-0.006	0.027	0.003	-0.131***

Jamais marié	0.060	0.158*	-0.120***	-0.033	-0.050	-0.140*
Marié monogame ou polygame	réf.					
Accessibilité aux infrastructures (durée en 1000 minutes)						
Source d'eau utilisée pour boire	-7.495***	0.092	5.346***	-0.020	6.175***	0.206
Marché de produits alimentaires	1.317*	0.143	0.626	-0.123*	-1.013*	-0.172***
Transport public	-1.715	-0.854***	0.229	0.351*	-0.533	0.240
École primaire	0.339	0.488	-0.248	-0.275	-0.485	0.298
École secondaire	-3.297***	-0.336***	1.257**	0.080	1.057*	0.195**
Ets. Sanitaire/service de santé	0.028	0.025	-0.342	0.032	1.486***	0.040
Superficie des terres						
Terres possédées	0.001*	0.000	-0.000	-0.000	-0.000*	-0.000
Terres utilisée non possédées	0.001	0.001	-0.001	-0.001	0.001	-0.000
Migration au cours des 12 derniers mois						
Oui	réf.					
Non	0.041	0.137	-0.038	-0.067	-0.010	-0.077
Résidu des MCO						
Résidu des MCO au carré						
Constante	0.197	0.100			0.034***	-0.003
Observations	3047	1953	3047	1953	3047	1953
R2	0.37	0.30				

Sources : Calculs des auteurs à partir des données de l'ECOM 2005

(*) Le tableau présente les paramètres estimés de la régression. Les paramètres sans astérisque ne sont pas statistiquement significatifs ; ceux avec un astérisque le sont au seuil de 10%, ceux avec deux astérisques le sont au seuil de 5% et ceux avec trois astérisques le sont au seuil de 1%.

4. Conclusion

Ce papier était consacré au profil et aux déterminants de la pauvreté au Congo à partir de l'ECOM de 2005, la première enquête du genre dans le pays. Il a montré que malgré des potentialités et des ressources importantes, la pauvreté affectait encore plus de la moitié de la population. Comme il était prévisible, la pauvreté est moins importante dans les grandes villes (Pointe-Noire et Brazzaville), moyenne dans les autres communes et plus importante en milieu semi-urbain et en milieu rural. Les sous-groupes les plus affectés sont notamment les paysans et les ménages dont le chef a un faible niveau d'instruction. L'étude a également montré que l'éducation et l'accès aux infrastructures ont un effet positif sur le bien-être des ménages alors qu'une taille élevée des ménages est un facteur aggravant de la pauvreté. Dans ces conditions, dans le moyen terme, des politiques d'éducation adaptées, d'amélioration de l'accès aux infrastructures et le planning familial qui conduit à une meilleure maîtrise de la démographie sont des pistes sérieuses à examiner dans la lutte contre la pauvreté.

Le pays a pourtant eu deux opportunités ces dernières années : il a pu consolider la paix après plusieurs années de troubles sociopolitiques et il a engrangé des ressources importantes du fait de l'envolée des cours du pétrole depuis 2004 ; ce qui a ramené la croissance économique. Ces opportunités doivent être exploitées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Références bibliographiques

Bhattacharya, R., et D. Ghura, 2006, Oil and Growth in the Republic of Congo, IMF Working Paper 06/185, IMF, Washington, DC.

Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE), 2006, Profil de la pauvreté au Congo en 2005 – Rapport final d’analyse. Ministère du plan, de l’aménagement du territoire et de l’intégration économique. Brazzaville, Congo.

Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editeur, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.

Deaton, A., 2002, Guidelines for constructing consumption aggregate, LSMS working paper 135, The World Bank, Washington, D.C.

Foster, J., E. Greer, et E. Thorbecke, 1984, A class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica* 52(3): 761-765.

Leigh, D., S. Carcillo, et M. Villafuerte, 2007, Catch-Up Growth, Habits, Oil Depletion, and Fiscal Policy: Lessons from the Republic of Congo, IMF Working Paper 07/80, IMF, Washington, DC.

Ngouari, A. A., 2005, Economie informelle et pratiques populaires au Congo-Brazzaville : État des lieux et perspectives, Cahiers du LAREPPS 05-09, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Université du Québec en Outaouais.

Notten, G., 2008, Multidimensional Poverty in the Republic of Congo: Being Poor Simultaneously in Many Ways, Brooks World Poverty Institute Working Paper 6508, University of Manchester.

Ravallion, M., 1994, *Poverty Comparisons*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.

Whitehouse. B., 2009, Discrimination, Despoliation and Irreconcilable Difference: Host-Immigrant Tensions in Brazzaville, Congo, *Africa Spectrum*, 44(1): 39-59.